Bulletin Municipal

Edition trimestrielle N° 4 – Mars, Avril, Mai 2021

LE POINT D'INFORMATION NUMERIQUE ET TOURISTIQUE A OUVERT LE 1ER AVRIL

Le P.I.N.T

Le Point d'Information Numérique et Touristique

Un service gratuit de proximité

Confiné mais pas isolé!
(respect des gestes barrières et de distanciation sociale)

Le Point d'Information Numérique et Touristique vous accompagne pour accomplir vos démarches administratives.

2 place de la Bastide
65330 GALAN

Ouvert le mardi et jeudi aprés - midi de 14h à 17h

UN POINT NUMERIQUE

Pour qui ? Pour y faire quoi ?

Vous n'êtes pas équipé, non connecté à internet ou peu habitué à l'usage d'un ordinateur,

La municipalité de Galan met à votre disposition un espace numérique connecté à la fibre pour accomplir vos démarches administratives : créer une adresse mail, créer et consulter un compte personnel sur un site administratif (*ANTS, CAF, Pôle Emploi, Impôts, ...*), scanner et envoyer des documents ou imprimer des justificatifs, contacter une administration (*formalités lors d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès*).

Un médiateur numérique pourra vous guider dans la réalisation de vos démarches.

UN POINT D'INFORMATION TOURISTIQUE

En coopération avec l'Office de Tourisme cœur des PYRENEES OFFICE DE TOURISME

Prochainement Une borne d'information touristique tactile.

UN POINT D'ACCUEIL POUR LES PERMANENCES

Gendarmerie nationale

Nouveaux horaires
Le mercredi de 14h30 à 17h30
Tel : 05 62 99 70 19

Sur Rendez-vous

Le 3ème mercredi du mois de 10h00 à 12h00
Tel : 05 62 34 42 74

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

ÇA S'EST PASSÉ À GALAN...

A L'ÉCOLE...

Visite de notre député Jean-Bernard SEMPASTOUS aux enfants du CM2 de Stéphanie NOGUES :
La classe participe à la vingt-cinquième édition du concours national « ***Le Parlement des enfants*** ». Il s'agit cette année de rédiger un projet de loi sur « ***l'alimentation durable et équilibrée*** ».
Les enfants ont présenté leur travail au député qui les a encouragés, et espère les retrouver en juin prochain au Palais Bourbon si leur projet de loi fait partie des cinq sélectionnés.
Les enfants ont profité de ce moment d'échange pour poser des questions au député, autant sur l'organisation de sa vie que sur l'utilisation des pesticides ou la survie des abeilles.

Don de masques par la région : les masques en tissu de fabrication artisanale ne sont plus autorisés dans les classes, afin de se prémunir contre la propagation des variants. Nous remercions la Région, qui a offert un masque de catégorie 1(UNS1) par enfant.

QUAND GALAN RIME AVEC ENVIRONNEMENT...

La zone humide des Mouras :

Certains s'en rappelleront, au bout de l'impasse du Barrasquet, il y a l'ancienne décharge municipale et au-delà, **22 hectares de lande humide**. La commune souhaite préserver cette zone et désire la valoriser.
Outre le fait que cette zone retienne les crues et alimente les petits ruisseaux en période de sécheresse, elle abrite des espèces spécifiques comme le busard Saint-Martin ou l'Azuré des mouillères, petit papillon qui ne se reproduit qu'en présence de la gentiane des marais.
Dans l'avenir, un chemin de randonnée permettra de considérer « ***les Mouras*** » avec un regard neuf.

Broyeur de végétaux :

Après 6 mois de mise à disposition, nous avons décidé de ne pas renouveler la convention avec le SMECTOM pour le prêt de ce broyeur. En effet, son efficacité étant limitée à des branches de tout petit diamètre, et étant très peu demandé, nous avons rendu le matériel, il ne sera donc plus disponible dans les prochaines semaines.

Le TRAVAIL des AGENTS COMMUNAUX :

Depuis quelques semaines, vous pouvez constater le rafraîchissement de la signalisation au sol le long de la D939 : tous les passages piétons, les « cédez le passage », les « stops » ont été repeints, quelques panneaux ont été ajoutés, et les passages piétons du centre-ville ont été complétés de « dents de requin » afin d'inciter les automobilistes à lever le pied. C'est un premier pas, mais qui ne résout pas le problème de la vitesse dans le village, problème que nous n'oublions pas et qui sera traité dans les mois à venir.

Les emplacements des arbres le long de la départementale ont été nettoyés et des pierres ont été déposées afin que les véhicules cessent de s'y garer.

Taille et tonte ont recommencé.

Une précision concernant l'allée des platanes :
les arbres sont taillés tous les deux ans.

Il faudra donc attendre l'automne pour la prochaine taille. Certes il y aura des feuilles mortes à l'automne, mais l'allée offrira cet été une belle promenade ombragée. Nous ne pouvons pas tailler tous les arbres sous prétexte qu'il y a des feuilles à ramasser à l'automne !

PROJET CITY-STADE

Initié par la commune de Galan et en collaboration avec la CCPL, nous avons le projet d'installer un city-stade sur la commune. Ce terrain multisports clos permettra à tous les habitants de se divertir et de garder la forme !

Il pourra être utilisé aussi bien par les enfants, les adolescents et même les adultes, et ce, quelles que soient leurs préférences sportives. Cet espace sera en libre accès, il sera possible de jouer au basket, tennis, foot, hand, etc…

Il devrait voir le jour en 2022.

CHEMINS DE RANDONNÉE :

Nous remercions les bénévoles « sentiers » qui ont repris du service, ils travaillent afin de vous offrir des sentiers de qualité pour vous promener pendant la période de confinement.

(De gauche à droite : Geoffrey BIRD ; Pierre LABAT ; Maurice GRELIER et Robert SOUNES.)

Bientôt à Galan, un Cabinet de Kinésithérapeute

A partir du lundi 3 mai,
Vlad PAVEL aura le plaisir de vous accueillir dans son nouveau cabinet.

Coordonnées :

Allée du Prieuré
(rue sur le côté de l'église à l'arrière des commerces)
Tel : 05 62 49 20 47

Horaires :

Du lundi au vendredi à partir de 8h30

Le dimanche au marché…

Pour le plaisir des papilles et des yeux, c'est LE rendez-vous hebdomadaire des Galanaises et Galanais ! Un nouveau stand a rejoint nos commerçants habituels, il propose charcuterie et fromage.

Pensez à préparer vos jardins, « Horticulture Brustier » est de retour jusqu'au 2 mai, puis le 23 mai ...

N'oubliez pas, le rendez-vous « *Pizza PaGa* » du lundi soir est reporté au dimanche matin sur le marché, pendant la période de couvre-feu.

Les nouvelles mesures sanitaires autorisent seulement la vente de produits alimentaires et/ou de graines et semences jusqu'à la fin du confinement.

Tenez-vous informé en consultant notre site :

« https:// mairiedegalan.fr/»

L'église Saint-Julien :

Des travaux importants vont être effectués sur la flèche du clocher et la pierre de granit qui soutient la croix, à plus de 43 mètres de hauteur.

Nous allons envoyer les devis aux Bâtiments de France qui devraient nous aider à trouver des subventions, car la facture s'élève à plus de 20 000€.

Où se faire vacciner ?

Vaccin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

Suite à l'accélération de la campagne de vaccination, vous avez maintenant la possibilité de vous faire vacciner à Galan... Comment ? Il vous suffit de prendre **rendez-vous chez votre médecin le Docteur SOUBIE ou de vous rendre à la Pharmacie CAUJOLLE de Galan** .

Vous pouvez également vous rendre au centre de vaccination de Lannemezan. **Rendez-vous obligatoire** en contactant la plateforme.

- **Par téléphone au : 0800 54 19 19**
- **Sur internet : www.doctolib.fr**

RAPPEL

Compostage au cimetière, quelques règles à suivre…

Depuis quelques mois déjà, un composteur a vu le jour au cimetière. Vous êtes nombreux à l'utiliser, mais nous vous rappelons qu'il est important de bien faire le tri de vos déchets (*fleurs, pots, ...*) afin que ce compost puisse être réutilisé. Fort à constater que le composteur est trop petit, nous avons demandé au SMECTOM une solution pour accueillir tous les déchets organiques, un bac supplémentaire devrait bientôt être mis en place.

SMECTOM
Plateau de Lannemezan - Nestes - Coteaux

Ramassage des ordures ménagères…

Nous vous rappelons que le SMECTOM assure normalement les tournées de collecte lors des jours fériés (sauf Noël et jour de l'an). Ainsi donc, la collecte du jeudi 13 mai (Ascension) aura bien lieu dans les conditions habituelles.

Pour mémoire ; Horaires de la déchetterie de Galan :

- Lun/Mar/Jeu/Sam : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 14h à18h *(du 15/04 au 15/10 horaires d'été)*

Centre Local Information Coordination gérontologique
Du Pays des Coteaux

Permanences du CLIC :

Les permanences du CLIC se déroulent à la salle du Conseil en Mairie, tous les 1ers mercredis du mois, de 9h00 à 12h00.

Prenez rendez-vous en appelant le :

05.62.39.85.60